



## RENCONTRES CGT - SNUTEFE - PARLEMENT EUROPEEN

**Dans le cadre de notre mobilisation en opposition au plan Sapin de réforme des services de l'inspection du travail, nous avons décidé d'alerter les parlementaires européens.**

La question des moyens de l'inspection du travail est d'actualité pour le Parlement européen : la commission de l'emploi et des affaires sociales examine en ce moment même une proposition de résolution (2013-2112 INI) souhaitant des Inspections du Travail plus efficaces pour l'amélioration des conditions de travail en Europe. Dans le texte, il est rappelé par exemple *« que les inspections du travail ont un rôle important à jouer pour protéger les droits des travailleurs...que les inspections du travail ne peuvent être effectuées de manière efficace que si les autorités responsables disposent de moyens financiers et humains ...rappelle que tous les Etats membres ont signé et ratifié la convention n°81 de l'OIT et les invite par conséquent à respecter les principes énoncés par cette convention »*.

La CGT et le SNUTEFE ont décidé de rencontrer les parlementaires de la commission sociale du Parlement européen lors de la session plénière qui a eu lieu à Strasbourg du 9 au 12 décembre 2013 afin de les informer de la mise en place de la réforme Sapin dite du Ministère fort qui va manifestement à l'encontre des principes qu'entend rappeler le Parlement.

Au total, sept rencontres ont eu lieu avec des parlementaires des groupes GUE, PSE et PPE, élus de plusieurs États membres (Irlande, France, Pologne, Allemagne, Espagne). La Présidente de la commission sociale, la socialiste française Pervenche Bérés accompagnée de la rapporteur du projet, l'allemande Jutta Steinruck ont reçu nos camarades.

Suite à ces entretiens, les eurodéputés de la commission ont souhaité, avant le vote de la résolution en janvier 2014, proposer des amendements rappelant entre autre l'importance de l'indépendance des Inspecteurs du travail au regard de la Convention de l'OIT. Ce point fondamental rappelé par la CGT et le SNUTEFE contrecarrerait les velléités du Ministre Sapin de soumettre les agents de contrôle à l'autorité d'une hiérarchie aux ordres du gouvernement et de permettre au Direccte de décider de l'opportunité des amendes administratives ou de recourir à la transaction pénale. D'autres amendements pourraient être adoptés portant sur le renforcement des pouvoirs des agents de contrôle au regard du détachement des travailleurs étrangers afin de leur garantir une pleine égalité avec la législation du pays d'accueil.

Compte tenu de l'actualité européenne, la question du détachement a été une clé d'entrée dans les débats entre nos camarades et les parlementaires. En effet, comment lutter contre le dumping social qui intéresse principalement le Parlement européen avec pour la France, une réduction annoncée de 208 postes d'agents de contrôle en 2014 et 174 en 2015 ? Cette baisse des effectifs ne leur était pas connue.

Enfin certains parlementaires ont pris l'engagement d'adresser un courrier collectif au Ministre Sapin voire de le rencontrer personnellement dans les prochains jours afin de l'alerter des méfaits de sa réforme.

**Nous exploitons toutes les pistes pour alerter au maximum, à tous les niveaux, sur les effets néfastes du projet Sapin de réforme de nos services. Nous, organisations syndicales du Ministère, notamment CGT et SNUTEFE, mettons tout en œuvre pour montrer notre farouche opposition et celle des agents à ce projet de réforme de nos services qui va bouleverser la vie de 18 millions de salariés dans notre pays !**

**TOUS et TOUTES ENSEMBLE : EXIGEONS LE RETRAIT DU PLAN SAPIN !!!**